



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Mardi le 8 décembre 2020 à 19h

ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL 2021

AVIS PUBLIC est donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton se tiendra le mardi 8 décembre 2020 à 19h à la Salle municipale de Saint-Pierre-de-Broughton, conformément à la résolution adoptée lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2020.

La séance extraordinaire a pour objet la présentation des prévisions budgétaires et l'adoption du budget 2021 de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton.

Alain Paré
Directeur général et secrétaire trésorier

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Mardi le 8 décembre 2020 à 19h30

ADOPTION DU RÈGLEMENT 20-234 FIXANT LE TAUX DE TAXATION ANNUELLE, LE TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ SUR LES COMPTES DUS À LA MUNICIPALITÉ, LES TARIFS COMPENSATOIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021, LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION, ET LE NOMBRE ET LES DATES DE VERSEMENTS DES TAXES MUNICIPALES

AVIS PUBLIC est donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Pierre-de-Broughton se tiendra le mardi 8 décembre 2020 à 19h30 à la Salle municipale de Saint-Pierre-de-Broughton, conformément à la résolution adoptée lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2020.

La séance extraordinaire a pour objet l'adoption du règlement 20-234 fixant le taux de taxation annuelle, le taux d'intérêt et de pénalité sur les comptes dus à la Municipalité, les tarifs compensatoires pour l'exercice financier 2021, les conditions de leur perception, et le nombre et les dates de versements des taxes municipales

Alain Paré
Directeur général et secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Alain Paré, Directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, certifie par la présente avoir publié, en date du 25 novembre 2020, l'avis public concernant les deux séances extraordinaires, en affichant une (1) copie à chacun des endroits suivants: bureau municipal et église.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 25 novembre 2020.

Directeur général et secrétaire-trésorier